



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'enfance

Question écrite n° 86813

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur le rapport du Défenseur des droits au Comité des droits de l'enfant des Nations unies, rendu public le 27 février 2015. Le Défenseur des droits souhaite que la France prenne les dispositions nécessaires pour placer de manière effective les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur des politiques publiques et pour garantir la mise en application concrète pour tous de la Convention internationale des droits de l'enfant. Aussi, il souhaite connaître son avis sur la recommandation du Défenseur des droits visant à étendre aux droits des enfants les exigences relatives aux contenus des études d'impact des projets de loi, par la voie d'une loi organique ou, *a minima*, par voie de circulaire.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86813

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6074

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)